



Objectifs

Maîtriser le cadre réglementaire de la santé au travail
Mettre en œuvre une démarche de prévention
Utiliser des méthodes de travail pour diagnostiquer et prévenir les risques affectant la sécurité des salariés

Prérequis :

Aucun

Public

Tout salarié désigné compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels. (art. L.4644-1 du code du travail)

Modalités d'accès

Dans nos locaux en présentiel.

Durée

21 heures

Coût

- Intra-entreprise : 2840€ HT/groupe

Dates

Nous contacter.

Cadre général de la prévention des risques professionnels

Le contexte juridique
Obligation de chef d'établissement ou de son délégataire
Principes généraux de prévention (Art. 4121-1)
Acteurs et interlocuteurs en sécurité et santé au travail

La fonction du référent sécurité, pratiques et implication

La mise en œuvre des outils et documents de prévention :

- L'analyse d'accident de travail
- Le document unique
- L'audit sécurité
- La communication

La coordination des travaux et interventions des entreprises extérieures :

- Le plan de prévention
- Le protocole de sécurité

Méthodes & moyens pédagogiques :

Pédagogie active et participative. Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques et/ou études de cas permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés au contexte de l'entreprise.

Evaluation et validation :

Attestation de formation

Une évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long du stage.

Une évaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation